

Le 10 janvier 2024

PROTOCOLE: 2024, FIN DES RO... DÉBUT DES VIC?



Chacun en gardera un souvenir amer. Les RO, ce dispositif imposé par l'administration durant la pandémie de Covid (malgré un rejet unanime de tous les ICNA) a pris fin.

Les organisations syndicales étaient parvenues à les limiter au 31 décembre 2023, au grand dam de la DGAC. Mais la suite est déjà en gestation.

DGAC : UN OPPORTUNISME SANS LIMITE

Fin 2020, l'administration, cynique, n'avait pas hésité à tirer profit de la crise pour atteindre ses objectifs, et personne n'était dupe sur sa volonté de saisir la moindre opportunité pour faire survivre son système. L'actualité récente en témoigne. C'est pourquoi dès les premières versions protocolaires, elle proposait un dispositif dans la droite lignée du précédent: les VIC (Vacations d'Intervention de Contrôle), nouveau nom mais contenu recyclé.

VIC: DES RO REBADGÉES

Dans la continuité des RO auxquelles elles se substitueraient, les VIC seraient donc toujours des périodes de service durant lesquelles l'agent est à disposition de l'administration et:

- disposerait d'un délai de 1h30 pour se rendre sur son lieu de travail s'il est sollicité;
- devrait s'informer de l'éventuelle transformation de sa VIC



en une vacation de contrôle jusqu'à la veille au soir, donc sur son temps de repos, comme pour les RO.

- le nombre de VIC serait toujours décidé par le service en fonction du BC (Besoin en Capacité de contrôle, soit l'actuel BV);
- l'agent serait mobilisable sur toute la durée de la vacation correspondante à la VIC;
- **pour les agents en VIC**, le service aurait la possibilité d'utiliser **un principe novateur de formations dirigées** via des activités « de bureau » (simulation, EAO, anglais, formation continue) lorsque le nombre de VIC dépasserait un certain seuil.

Alors que les ICNA croyaient en avoir fini avec ce dispositif de contrôle, l'administration construit patiemment la suite de l'histoire dans le cadre du protocole...ainsi qu'en dehors!

Une fois encore, concevoir l'avenir contre les ICNA ne peut être que contre-productif, et conduira sans aucun doute à hypothéquer la performance à venir.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

